

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 AOUT 2022

L'an deux mil vingt deux, le jeudi quatre août à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie LECOURIEUX, Maire.

Date de la convocation : mercredi 27 juillet 2022

Etaient présents :

M.	LECOURIEUX	Eddie	Maire	Mme	MOTUHI	Fémia	Conseillère municipale
M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	1^{er} adjoint	M.	ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	2^{ème} adjoint	Mme	WANTAR-TASIPAN	Sandrine	Conseillère municipale
M.	PELAGE	Maurice	3^{ème} adjoint	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
Mme	RIVIERE	Élizabeth	4^{ème} adjoint	M.	TARAIHAU	Georges	Conseiller municipal
M.	BERTHELOT	Olivier	5^{ème} adjoint	M.	TOFILI	Raphaël	Conseiller municipal
Mme	WEDE	Sabrina	6^{ème} adjoint	M.	N'GUELA	Carl	Conseiller municipal
M.	GUEPY	Guy	7^{ème} adjoint	Mme	POIA	Ivy	Conseillère municipale
Mme	BOLO	Valérie	8^{ème} adjoint	Mme	JULIÉ	Nina	Conseillère municipale
M.	PAAGALUA	Lionel	9^{ème} adjoint	M.	LELONG	Mickaël	Conseiller municipal
Mme	FILIMOHAAU	Marguerite	Conseillère municipale	M.	PARENT	Frédéric	Conseiller municipal
Mme	COURTOT	Chantal	Conseillère municipale	Mme	TOUTIKIAN-BLONDEEL	Emiliana	Conseillère municipale
M.	BAUDRY	Michel	Conseiller municipal	M.	SAO	Petelo	Conseiller municipal

Représentés :

Mme Elodie FERRALI (procuration donnée à Mme Valérie BOLO)
 M. Paul AUSU (procuration donnée à Mme Chantal COURTOT)
 Mme Nadine JALABERT (procuration donnée à M. Pierre-Louis ALGAYRES)
 Mme Vaea FROGIER (procuration donnée à Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN)
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à M. Raphael TOFILI)
 M. Mathieu GOYON (procuration donnée à Mme Rusmaeni SANMOHAMAT)
 Mme Laure MOREAU (procuration donnée à Mme Nina JULIÉ)
 M. Romuald PIDJOT (procuration donnée à Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL)

Excusé :

M. Jean-Irénée BOANO

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	36
Nombre de votants	:	34

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h06.

Mme Marie-Thérèse TU est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 19 /22/VIII

PORTANT DENOMINATION DU TERRAIN DE BASEBALL, SIS A ROBINSON

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 04 août 2022,

Vu la loi organique n° 99-209 du 10 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie ;
Vu la loi n° 99-210 du 10 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie ;
Vu le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie ;
Vu la note explicative de synthèse n° 48/2022 du 27 juillet 2022 ;
Sur proposition de la commission chargée des sports en date du 18 juillet 2022 et après en avoir délibéré ;

DECIDE :

- Article 1 : Le terrain de baseball, sis à Robinson, est dénommé « Terrain de baseball Jacques DANGIO ».
- Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Ce tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.
- Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud, publiée sous format électronique et notifiée à l'association.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 04 AOUT 2022

Le secrétaire de séance,

Marie-Thérèse TU



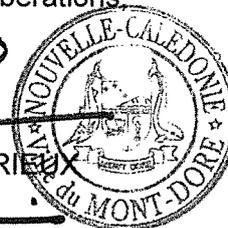
Pour extrait conforme
au registre des délibérations

Le Maire

Pour ampliation
le Chef du Service des
Affaires Générales

Eric KEM-SENG

Eddie LECOURIEUX



Le Maire certifie que le présent acte
ayant été transmis le 08 AOUT 2022
au Commissaire Délégué
et notifié le
et/ou publié le 10 AOUT 2022
est exécutoire de plein droit

Ampliations :

Subdivision Administrative Sud
Madame DANGIO
Dolphins baseball club du Mont-Dore
Cabinet du Maire
Direction des Services Techniques et de Proximité
Direction des Services d'Animation et de Prévention
Secrétariat Général (SAG : registre et publication)



**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE
AU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Dénomination du terrain de baseball, sis à Robinson.

P.J. : - courrier de « Dolphin's club du Mont-Dore »,
- courrier de Madame DANGIO,
- projet de délibération.

Afin de rendre hommage à Jacques DANGIO, l'un des fondateurs du « Dolphin's baseball club », par courrier en date du 31.10.2018, Madame Brigitte VELAYOUDON, présidente en exercice, a proposé au nom de tous les membres du club de la commune, de dénommer le terrain d'entraînement et de compétition sis à Robinson :

« TERRAIN DE BASEBALL JACQUES DANGIO »

Personnage très impliqué dans la vie associative et sportive, Jacques DANGIO a été l'un des pionniers du renouveau du baseball sur le territoire, au début des années 1990.

En juillet 1996, il crée le « Dolphin's baseball club » dont il va assurer la présidence pendant de nombreuses années.

Bénévole très investi, il intervenait dans les écoles pour transmettre aux enfants les valeurs du sport et sa passion du baseball en particulier.

Élu au sein de la ligue de baseball, il aura œuvré pour la réalisation du terrain de Robinson. Il avait été nommé directeur de compétition du baseball pour les Jeux du Pacifique NC 2011.

Il vous est donc proposé de dénommer cette structure « TERRAIN DE BASEBALL JACQUES DANGIO ».

Observations de la commission chargée des sports, en date du 18 juillet 2022 :

M. PAAGALUA précise que la demande a été formulée lors de l'ancienne mandature (2018) mais qu'elle était incomplète. Elle a été relancée cette année, avec un dossier complet, auprès de l'exécutif.

Le projet de délibération reçoit un AVIS FAVORABLE de la commission, à l'unanimité des membres présents.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint, que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Mont-Dore, le 27 JUL. 2022

Le Maire

Eddie LEGOURIEUX

